



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 25 JUIN 2019 A 19H30

HOTEL DE VILLE
Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

I/ MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

- 1.1/ Budget principal 2019 - Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables
- 1.2/ Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour le transfert automatisé d'informations nécessaires au calcul du quotient familial des usagers des services « Enfance » et « Jeunesse »
- 1.3/ Effectifs communaux des emplois permanents et des emplois non permanents
- 1.4/ Conseil de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale - Désignation d'un conseiller municipal
- 1.5/ Attribution d'une subvention d'investissement à la Fondation Notre Dame pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris
- 1.6/ Marché d'assurance « Dommages aux biens et risques annexes » Ville et CCAS - Lancement d'une procédure de consultation sous forme d'appel d'offres

II/ VIE LOCALE

- 2.1/ Services municipaux « Enfance » et « Jeunesse » - Suppression des tarifs « extérieurs » pour les usagers de Sèvres, Meudon et Ville-d'Avray - Modification des tarifs d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires
- 2.2/ Mise en place de cours de soutien scolaire - Convention avec Meet in Class
- 2.3/ Contrat d'utilisation de la piscine de Sèvres pour l'année scolaire 2019-2020
- 2.4/ Contrat d'utilisation de la piscine de Vélizy-Villacoublay pour l'année scolaire 2019-2020
- 2.5/ Règlement intérieur du service public de la restauration collective
- 2.6/ Délégation de service public de la restauration collective - Lancement de la procédure
- 2.7/ Attribution de subventions communales aux tiers
- 2.8/ Tarifs des visites du Forum des savoirs et de la médiathèque municipale
- 2.9/ Mise en place d'une ressource dans le centre commercial des Créneaux - Convention tripartite d'objectifs et de moyens entre la Ville, le CCAS et l'association Espaces
- 2.10/ Micro-crèches de la Mare Adam et des Grenouilles - Avenants aux conventions d'objectifs et de financement
- 2.11/ Multi-accueil associatif parental « Les Petits Mousses » - Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement
- 2.12/ Appel à projets de la CAF des Hauts-de-Seine - Renforcement de l'accueil des enfants en situation de handicap - Création d'un poste de psychomotricien
- 2.13/ Réseau des Parents Chavillois - Convention de partenariat entre la Ville, l'UDAF 92 et l'association Chantiers Aide à la parentalité
- 2.14/ Rapport d'activité 2017 du SICESS
- 2.15/ Fixation du tarif d'inscription à la Marche Rose

III/ CADRE DE VIE

- 3.1/ Commission consultative des services publics locaux – Travaux effectués en 2018
- 3.2/ Collecteur d'eaux usées situé sur le périmètre d'un ancien lotissement, rues du Professeur Roux, Guynemer et avenue Roger Salengro - Indemnisation des propriétaires pour les dépenses engendrées par la réalisation de travaux de réfection – Avenant à deux protocoles d'accord transactionnel
- 3.3/ Attribution des marchés de travaux d'aménagement, création, entretien, réparation, maintenance et dépannage tous corps d'état dans les bâtiments communaux
- 3.4/ Convention avec COVAGE 92 pour le déploiement de la fibre optique dans les logements communaux
- 3.5/ Rapport d'activité 2018 du SICOMU
- 3.6/ Evolution du SICOMU

IV/ AMENAGEMENT

- 4.1/ ZAC du Centre-Ville - Suppression de la Zone d'aménagement concerté et approbation de l'avenant n°7 de clôture
- 4.2/ Travaux et aménagements pour une maison d'assistantes maternelles - Dépôt d'une demande d'autorisation pour aménager le local au titre des établissements recevant du public
- 4.3/ Acquisition de deux locaux commerciaux (lots 12 et 12 bis) situés dans la copropriété Les Créneaux de Chaville sise 14 à 24, rue de la Fontaine Henri IV
- 4.4/ Protocole d'accord transactionnel avec la SARL « Au Top Pressing » relatif au fonds de commerce sis 22, rue de la Fontaine Henri IV
- 4.5/ Indemnisation des héritiers de l'ancienne propriétaire d'un bien sans maître sis 15, rue du Lac
- 4.6/ Allongement de la durée de remboursement d'un emprunt garanti par la Commune pour la construction de 64 logements du parc locatif social au 1625-1663, avenue Roger Salengro à Chaville

V/ POINTS D'INFORMATION

- 1/ Résultat des votes émis pour le choix des projets soumis dans le cadre du budget participatif
- 2/ Points d'information divers

VI/ DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions municipales prises depuis la dernière séance, en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville